

# Un attentat contre l'unité française

par **Georges DUHAMEL**

89

**A**INSI donc un projet de loi instituant, dans les écoles primaires de certaines provinces, l'enseignement des dialectes régionaux a été présenté devant l'Assemblée nationale et a d'ailleurs été l'objet d'un premier vote. Ce premier vote, que l'on me dit favorable, ce qui est scandaleux, n'a pas été acquis à l'issue d'un ample débat : nombre de députés étaient absents ou ne connaissaient rien de ce grave problème. Tout cela donne à mesurer les infirmités du régime et les manques de la Constitution. Il est sans doute impossible d'exiger, même dans les cas de ce genre, la présence de tous les députés valides; il est évidemment impossible de s'assurer que les députés ont pris connaissance des textes qu'ils ont votés, et non moins impossible de requérir impérieusement l'attention de ces votants; mais aucun projet de loi ne devrait être adopté sans que chaque parti se trouvât représenté d'une manière proportionnelle à son importance numérique, sans que tous les spécialistes intéressés dans le débat fussent présents et sommés de donner leur avis, sommés de prendre leurs responsabilités.

L'in vraisemblable projet de loi dont il est question ici semble devoir revenir devant l'Assemblée. Je n'ose pas croire que la Chambre Haute, qui a examiné l'affaire, se soit sérieusement prononcée. Il n'est donc pas trop tard pour instruire l'opinion publique. Des savants, des lettrés, ont été, eux aussi, saisis de la question. M. Albert Dauzat a publié déjà trois articles dans le dessein d'éclairer nos compatriotes. Plusieurs de mes confrères m'ont écrit des lettres que je viens de lire au retour d'un voyage. Force m'est d'avouer que la lecture de ces lettres m'a consterné.

Tout se passe comme si la France, menacée de l'extérieur par des périls chaque jour plus angoissants, était rongée à l'intérieur par un mal d'autant plus redoutable qu'il s'attaque à ce qui, jusqu'ici, nous paraissait hors d'atteinte : l'unité de la nation dans l'ordre de la culture.

Que les régionalistes se rassurent : je ne songe pas à leur chercher querelle quand ils s'efforcent de maintenir les caractères de leur province, les traditions, les coutumes particulières. Je ne suis même aucunement choqué lorsque j'entends les Bretons, les Provençaux, les Basques ou les Alsaciens s'exprimer dans leur dialecte. Mais je dis, mais j'affirme que si l'école communale ouvre sa porte aux dialectes et aux patois — car on commence à parler aussi des patois — c'est l'esprit même de la nation qui se trouve en cause, c'est le génie même du pays que je vois menacé de décrépitude et d'aneantissement.

Chose remarquable, la France, depuis deux siècles, a donné le spectacle et l'exemple d'une belle unité dans le travail intellectuel, en dépit de toutes les différences que l'on observe dans les activités et les goûts. Or c'est au moment même où l'idée de patrie se trouve gravement offensée et même compromise par le jeu de telle faction politique, c'est à ce moment que d'absurdes revendications régionalistes viennent ajouter au trouble des esprits.

A l'exception de quelques spécialistes ou de quelques illuminés, la France, hier encore, communiait dans l'amour et le respect d'une langue admirable qui a été l'instrument de nos philosophes, de nos poètes, de nos écrivains, de nos savants, de nos juristes, de nos administrateurs. Cette langue, tous les petits Français l'apprenaient à l'école; elle constituait le fondement de toute instruction. Après quoi, les curieux, les amateurs, pouvaient s'appliquer à la connaissance des dialectes locaux, dont nul ne songe à nier l'intérêt ou même la beauté, mais qui n'ont ni valeur ni renommée universelle, qui ne permettent pas de nouer des relations internationales, qui ne représentent pas des appareils éprouvés pour l'abord des grands problèmes de la connaissance et de la création.

Hier encore un drame comme celui de l'Irlande était inimaginable dans notre monde français. Mais si l'école primaire admet, demain, l'enseignement des dialectes et des patois, nous connaissons peut-être, nous aussi, quelque chose de comparable à la douloureuse aventure irlandaise.

Epuisée par les deux guerres mondiales, la France a pu croire un moment qu'elle ne serait plus admise au nombre des grandes nations. Nous avons craint de voir notre merveilleuse langue française écartée des conciles internationaux. Tous les Français de bon sens ont réagi avec vigueur. Et notre parler a repris son rang. La langue française n'est plus la seule et unique langue diplomatique; elle demeure du moins l'une des langues considérées indispensables.

Est-ce en vain que tous les lettrés de France sont partis sur les routes du monde pour célébrer les vertus de leur langue maternelle et les ouvrages de l'esprit français? Est-ce en vain que tous les peuples cultivés ont partagé, confirmé cette ferveur?

Si le Parlement accepte bénévolement la déchéance de la langue française, si le Parlement accepte de voir se dissoudre l'unité intellectuelle de la nation qu'il est censé défendre et représenter, je récuse un tel Parlement et je ne serai pas le seul à prononcer une telle sentence.

**Georges DUHAMEL**, de l'Académie française